

Règlement du Critérium Fédéral Départemental AISNE

Saison 2025/2026

Organisation sportive du 1^{er} tour:

Les joueurs et joueuses des catégories Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Seniors sont répartis dans les divisions d'après leurs points Critérium acquis la saison précédente (en intégrant les nouveaux inscrits d'après leurs classements points licence de début de saison)
Exemple : un joueur nouvellement inscrit avec 509 points licence sera prioritaire par rapport à un joueur ayant 500 points licence qui aurait participé la saison précédente.

Les joueurs et joueuses de la catégorie Poussin sont placés d'après leurs points licence de début de saison et aussi de leurs points Critérium de la saison passée en cas d'égalité de points licence.

Pour les autres tours :

Dans toutes les catégories, les nouveaux inscrits sont intégrés dans les divisions en tenant compte de leurs points licence début de phase (intégration dans la division derrière le dernier joueur ayant plus de points que le nouvel inscrit).

Inscriptions :

L'inscription des joueuses et joueurs au Critérium Fédéral s'effectue par l'intermédiaire de la plateforme <https://monclub.fft.com> et **uniquement de cette manière**, avant les dates limites d'inscription indiquées dans la circulaire.

Participation des féminines :

Par défaut, les féminines sont inscrites au niveau Régional. Toutefois, si elles ne souhaitent pas évoluer en Catégorie Féminine, elles doivent le signaler par mail à : contact@liguehdf.fr, & thierrydonnet4@sfr.fr lors de leur inscription. Elles seront intégrées dans la catégorie départementale masculine correspondante.

Non-participation à un tour de Critérium Fédéral :

En cas d'absence connue à l'avance, tout joueur engagé à un tour de Critérium doit prévenir le responsable de l'épreuve uniquement par mail (thierrydonnet4fr.fr) ou par SMS (**0634723317**) **avant le jeudi soir précédent l'épreuve**.

Il sera dans ce cas précis considéré comme excusé et descendra d'une division pour le tour suivant sauf cas de force majeure justifié.

L'absence non prévenue est synonyme d'exclusion de la compétition pour les tours suivants. 2 absences excusés (consécutives ou non) entraîne également l'exclusion de la compétition pour les tours restants.

Déroulement sportif :

Au 1^{er} tour, dans chaque division, les joueurs sont répartis en poule d'après leurs points licence en respectant le serpent et les appartenances club (pour éviter si possible d'avoir 2 joueurs du même club dans la même poule). En tout état de cause, le tirage au sort est réalisé par bloc. En cas d'égalité de points licence, un tirage au sort est effectué.

Pour les tours suivants, le placement des joueurs est réalisé en tenant compte de la place obtenue lors du tour précédent. Les ex-aequo sont placés par tirage au sort.

Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées : 3/2, 3/1, 3/0).

Rappel du déroulement sportif par catégorie :

Les catégories Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets se déroulent le samedi après-midi (pointage : de 13h30 à 13h45, début : 14h00)

Les catégories Juniors et Seniors/Vétérans se déroulent le dimanche (pointage : de 8h30 à 8h45, début 9h00)

Constitution des divisions :

Si le nombre de joueurs est inférieur ou égal à 6 : poule unique (5 parties par joueur)

Entre 7 et 12 joueurs : 2 poules avec parties de classement croisée en sortie de poule (1A-1B, 2A-2B, 3A-3B, etc).

Entre 13 et 16 joueurs : poules de 4 joueurs (complètes ou incomplètes)

Entre 17 et 24 joueurs : poules de 3 joueurs complétées de poules de 4 suivant le nombre de présents.

Dans toutes les catégories, la constitution des divisions sera effectué selon le nombre d'inscrits.

Placement dans le tableau en sortie de poules :

Le placement des joueurs à l'issue des poules est effectué en suivant l'article I.305 (Page 39 des règlements sportifs fédéraux, édition 2025).

Montées et descentes :

En Poussin : montée du 1^{er} en Régional Poussin **ou** Départemental Benjamins

En D1 Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors : montée du 1^{er} en Régionale

En D1 Seniors : montée des 2 premiers en Régionale 3 Seniors

Dans les autres divisions :

Pour un groupe de 12 : les 2 premiers montent en division supérieure

Pour un groupe de 16 : les 3 premiers montent en division supérieure

Pour un groupe de 24 : les 4 premiers montent en division supérieure

Les descentes sont fonction des descentes de Régionale et des montées des éventuelles divisions inférieures.

Le Juge-arbitre :

Le juge-arbitre de l'épreuve se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement pour le bon déroulement de la compétition.

De la même façon, en cas de comportement offensant ou contraire à l'esprit sportif, le juge-arbitre se réserve le droit de sanctionner le joueur fautif.

Acceptation du règlement :

Tout joueur participant au Critérium Fédéral reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter sans restriction.

Calendrier des dates d'inscription pour chaque tour de Critérium Fédéral :

1^{er} tour (18 & 19 Octobre 2025) : inscription ouverte jusqu'au 19 Septembre, 12h00

2^{ème} tour (22 & 23 Novembre 2025) : du 20 octobre au 07 Novembre, 12h00

3^{ème} tour (24 & 25 Janvier 2026) : du 24 Novembre au 09 Janvier 2026, 12h00

4^{ème} tour (14 & 15 Mars 2026) : du 26 Janvier au 27 Février 2026, 12h00

Aucune inscription ne sera prise en
dehors de ces dates.

Le responsable du Critérium Fédéral Niveau Départemental AISNE

Thierry DONNET